



Lac-Mégantic

LA NOUVELLE municipale



BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC
DÉCEMBRE 2012 · VOLUME 9 · NUMÉRO 5



Joyeuses
fêtes !

LA PLACE DES BÉNÉVOLES

Un cadran solaire pour souligner
le 25^e anniversaire de l'événement
Honneur aux bénévoles | p.2

INAUGURATION DU PARC J.-ÉMILE-CLOUTIER

Dénommé en hommage à un bâtisseur | p.4

LOISIRS POUR TOUS LES GOÛTS

On s'amuse tout l'hiver à Lac-Mégantic | p.6 à 9

FLEURONS DU QUÉBEC

Augmentation du pointage | p.12

nouvelle
présentation

LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC INAUGURE UNE PLACE DES BÉNÉVOLES

C'est lors du rassemblement, marquant le 25^e anniversaire de l'événement Honneur aux bénévoles, que le comité organisateur et la Ville de Lac-Mégantic ont rendu un hommage publique aux nombreux bénévoles œuvrant à Lac-Mégantic. Près de 350 invités représentant des organismes bénévoles du milieu ont pris part aux festivités.

Selon les statistiques, un bénévole consacrerait en moyenne 150 heures à une activité bénévole par année. Environ 1500 bénévoles œuvrent à Lac-Mégantic. On peut donc estimer à 225 000 les heures investies bénévolement par année pour notre milieu. Si on calcule ces heures au salaire minimum cela représente 2 227 500 \$. Notre communauté est riche de ses bénévoles; ceux-ci sont une force vive et une ressource essentielle pour la communauté.

Pour témoigner du temps donné par tous les citoyens engagés dans le mieux-être de la collectivité, une place leur a été dédiée, dans le parc J.-Émile-Cloutier. L'espace situé à l'extrémité sud du parc se veut un endroit où les bénévoles et visiteurs sont invités à prendre du temps pour eux.

Pour marquer dans le temps et dans la pierre l'apport inestimable de ceux et celles qui participent au développement de la communauté, un cadran solaire analemmatique a été installé dans cet espace vert.

D'un diamètre de 17 pieds, le cadran posé au sol, permet aux passants qui se positionnent en son centre, de lire l'heure par la projection de leur ombre. Des bancs, des arbres et des panneaux explicatifs agrémentent également l'espace.

« Pour cette édition anniversaire, nous souhaitons démontrer toute notre gratitude aux personnes qui s'impliquent bénévolement ici et laisser en héritage une place qui démontre bien la richesse de notre communauté »

La réalisation et l'installation du cadran solaire ont été rendues possibles grâce à la générosité de A. Lacroix Granit et des Monuments S. Gagnon.



Le comité désire également remercier les commanditaires majeurs de l'événement Promutuel Monts et Rives et les Caisses Desjardins de la Région de Mégantic et des Hauts-Cantons.



Nouvelle présentation

Le Bulletin municipal renouvelle sa présentation et vous offre maintenant un contenu tout en couleur. Pour participer à sa métamorphose, consultez les détails en page 11.

MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyennes, chers citoyens,

L'année 2012 s'achève et le temps des Fêtes approche à grands pas. Cette période doit être avant tout un moment de joie et de fraternité. C'est toujours un temps un peu particulier pour un grand nombre d'entre nous. Certains y voient le temps passer, d'autres y voient un nouveau départ. L'arrivée d'une nouvelle année est également propice au bilan et au lancement de projets.

Pour notre ville, l'année 2012 aura permis de baliser notre chemin... de mettre en place plusieurs projets, notamment :

- Une entente intermunicipale de services avec dix (10) municipalités de la MRC du Granit concernant le Centre sportif Mégantic;
- L'aménagement et l'inauguration du Parc J-Émile-Cloutier dédié à l'esprit entrepreneurial des gens d'ici, à leur ingéniosité et à leur générosité ainsi que l'inauguration de la Place des Bénévoles caractérisée par la réalisation d'un cadran solaire analemmatique;
- La réalisation de la première phase d'un plan de développement du Parc de la Rivière-Chaudière;
- La tenue de grands événements culturels et sportifs.

L'année 2013 s'annonce encore entourée d'incertitudes au plan économique. Nous ne devons pas plonger dans un pessimisme paralysant. Au contraire, la détermination, la concertation et la solidarité doivent être de tous les instants pour transformer notre ville.

Dans tous les cas, notre action municipale sera guidée par la priorité donnée aux éléments qui constituent l'essentiel de la vie : la qualité de vie, la famille et l'emploi, et s'accompagnant nécessairement de la responsabilité de chaque citoyen et de la solidarité entre les générations.

Dans l'attente de l'année nouvelle, je veux, au nom du Conseil municipal, vous adresser nos vœux les meilleurs de santé et de réussite et vous souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous un Joyeux Noël et une année 2013 porteuse d'espérance.



Colette Roy Laroche
Colette Roy Laroche
Mairesse de Lac-Mégantic

Bienvenue aux assemblées du conseil

Les citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic sont toujours les bienvenus aux séances régulières du conseil municipal. Les prochaines séances du conseil auront lieu les lundis 21 janvier, 4 février, 18 février, 4 mars et 18 mars 2013.

Maire suppléant

M. Roger Garant a été désigné maire suppléant pour la période du 1^{er} décembre 2012 au 31 mars 2013. Le maire suppléant possède et exerce les pouvoirs du maire lorsque celui-ci est absent de la municipalité ou empêché d'exercer ses fonctions.

Les séances
du conseil municipal
ont lieu tous les 1^{er} et 3^e
lundi du mois à 19 h 30
à l'Hôtel de ville,
sauf exception.

ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN-GUY BOUFFARD
Conseiller district Centre-ville



ANDRÉ DESJARDINS
Conseiller district Vieux-Nord



ROGER GARANT
Conseiller district Montignac



DANIEL GENDRON
Conseiller district Québec-Central



RICHARD MICHAUD
Conseiller district Agnès



JOHANNE VACHON
Conseillère district Fatima

Inauguration du parc

J.-Émile-Cloutier à Lac-Mégantic

C'est le samedi 15 septembre dernier que la mairesse Colette Roy Laroche, accompagnée de plusieurs conseillers municipaux, de membres de l'administration municipale ainsi que de plus de 200 parents et amis de la famille Cloutier, a procédé à l'inauguration officielle du parc J.-Émile-Cloutier.



Ce parc, situé à la décharge du lac Mégantic et à l'embouchure de la rivière Chaudière, a été aménagé l'automne dernier, sur le terrain devenu vacant, suite à la démolition du centre de loisirs Mgr-Bonin.

La Ville est très heureuse de mettre à la disposition de ses citoyens, ce nouveau parc dénommé à la mémoire d'un Méganticois, qui a contribué grandement au développement de la Ville de Lac-Mégantic.

Ce parc est dédié à l'esprit entrepreneurial et à la richesse de l'implication bénévole des citoyens de Lac-Mégantic. Le parc fut dénommé en l'honneur de M. Jules-Émile Cloutier puisque l'homme et sa famille incarnent très bien le volet « entrepreneurial » et le volet « bénévolat ». J.-Émile Cloutier s'est distingué par sa contribution

significative à la vie économique, municipale, scolaire et communautaire de Lac-Mégantic. Il fut, entre autres, commerçant, conseiller municipal pendant seize (16) ans et commissaire d'école pendant neuf (9) ans. Il est également à l'origine de la construction de l'église de Fatima.

Celui-ci est par conséquent un très bel exemple de l'esprit entrepreneurial et de l'engagement bénévole. Il est tout à fait indiqué de graver dans la mémoire collective des Méganticois le souvenir d'un homme engagé, J.-Émile Cloutier et de sa famille. Monsieur Cloutier, son épouse et ses enfants ont contribué au développement et à l'essor de notre communauté dans tous ses aspects.



Enfants de J.-Émile Cloutier de gauche à droite : Gilles, Claudette, Andrée, Jean, Guy, Monique, Guy Vaillancourt (fils de Marielle), Jeannine, Gisèle Desjardins (conjointe de Jacques), Antoine Cloutier-Bolduc (petits-fils de Jacques) et Ginette Cloutier.
À l'avant : Gisèle Cloutier et Colette Roy Laroche, mairesse.

Des aménagements ont été réalisés pour faire de ce parc un endroit invitant et paisible. La Ville souhaite que les citoyens se l'approprient, tout comme le parc des Vétérans.

Ce parc, accessible à tous, se veut un symbole qui valorise l'action bénévole et l'esprit entrepreneurial de la communauté méganticoise.

Collecte des

Sapins de Noël

La collecte des sapins de Noël aura lieu le **7 janvier prochain**.

Pour faciliter la cueillette :

- enlevez toutes les décorations;
- conservez votre sapin à l'abri des intempéries jusqu'au jour de la collecte;
- mettez votre sapin dans un endroit facilement accessible en bordure de l'entrée d'automobile, bien dégagé de la neige et de la glace.



Guide de survie

BAC BRUN EN HIVER

Pendant la période hivernale, les bacs bruns sont collectés seulement une fois par mois. Voici donc quelques trucs afin de faciliter votre compostage et d'éviter les problèmes reliés au gel des matières dans votre bac.

Pour faciliter les opérations, placez votre bac brun roulant à un endroit accessible et gardez votre mini-bac à l'intérieur de la maison ou dehors, près de la porte et à l'abri des intempéries. Pour diminuer les risques de gel, évitez de déposer des liquides et des matières humides dans le bac. Sinon, emballez ces matières dans du papier journal.

Pour faciliter la vidange du bac, déposez un morceau de carton plat (ex. : boîte de céréales) ou quelques feuilles de papier journal sur la grille du bac. Pour éviter que les matières ne collent aux parois du bac, utilisez un Composac. Vous n'avez qu'à ouvrir le sac en papier, l'installer à l'intérieur du bac et y déposer les matières compostables au fur et à mesure qu'elles sont produites.

Lors des collectes, n'oubliez pas de mettre vos bacs dans votre cour et non dans la rue afin de faciliter le déblayage lorsqu'il y a des tempêtes.

C'est le début d'un...

lac nouveau...

Quatre années de sensibilisation et de travail de collaboration: près de 6000 végétaux plantés, plus de 9000\$ donnés en subvention, 92 % de terrains conformes à la réglementation. Voilà le bilan « plus que positif » que la Ville fait de son Programme d'encouragement des citoyens à la renaturalisation de la bande riveraine.

Depuis 2009, les riverains ont su faire preuve d'ouverture et de collaboration dans ce dossier et tous ces efforts se traduisent par une importante métamorphose de la bande riveraine à Lac-Mégantic. Les traditionnels gazons tondus laissent maintenant place à une mosaïque de vivaces, d'arbustes et d'arbres. D'ici quelques années, lorsque les végétaux seront à maturité, le lac aura un tout autre paysage... plus naturel!

Bien que le programme soit dorénavant terminé, il n'en demeure pas moins que la Ville continuera de suivre l'évolution des berges afin que tous les riverains demeurent conformes à la réglementation en vigueur. D'ailleurs, dès le printemps 2013, les contrevenants se verront émettre automatiquement un constat d'infraction d'un montant minimal de 500\$ plus les frais, et ce, pour chaque jour que durera l'infraction.

De plus, une commande de végétaux à faible coût sera encore faite au printemps afin d'aider les riverains dans la poursuite de leur revégétalisation. Bref, encore une belle réussite environnementale dont tous les Méganticois peuvent être fiers! Encore félicitations à tous ceux qui ont manifesté un effort pour la sauvegarde de leur lac!

**VOUS NE ROULEZ PAS?
COUPEZ LE MOTEUR!**



Adoptons de bonnes maniAIR

Chaque véhicule est une source de pollution importante. C'est pourquoi il faut adopter de bonne maniAIR! Adoptez une conduite responsable et éteignez le moteur de votre véhicule, lorsque vous êtes immobilisé, pendant plus de trois (3) minutes. La Ville de Lac-Mégantic interdit d'ailleurs cette pratique. Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende de 50 \$ à 100 \$.



**CENTRE
SPORTIF
MÉGANTIC**

HORAIRE DE L'ACCUEIL DU CSM POUR LES FÊTES

Ouvert du 24 décembre au 4 janvier inclusivement.

Les lundis, mercredis et jeudis de 9 h à 16 h
Les vendredis de 9 h à 16 h
Les samedis et dimanches de 8 h à 16 h

Prenez note que le CSM et la salle de quilles seront fermés les mardis 25 décembre et le 1^{er} janvier.

PISCINE dès le 12 janvier

Natation préscolaire et scolaire de la Croix-Rouge
Moniteur de sécurité aquatique
Natation essentielle 1 et 2 et styles de nage (13 ans et +)
Aquaforme, aquajogging et aqua-aînés
Plongée
Étoile, Médaille et Croix de bronze
Sauveteur national



EN SALLES dès le 12 janvier

- Danse aérobique
- Cardio-Workout
- Abdos-cuisses-fesses de fer
- Cardio Soleil (pour les 55 ans et plus)
- Touche-à-tout (à l'OTJ)
- Camp de la relâche
(du 4 au 8 mars pour les 5 à 12 ans)

AU GYMNASÉ dès le 12 janvier

- Académie de soccer Mégantic
- Cirque aérien
- Hockey cosom

NOUVEAU

SALLE DE QUILLES

NOUVEAU Nouvelle ligue jeunesse débutant le 12 janvier pour 14 semaines. Tous les samedis à 11 h (pour les 17 ans et moins).
Coût : 100 \$ / résidant de Lac-Mégantic et 125 \$ / non-résidant.

* Les inscrits auront droit à des pratiques gratuites durant toute cette période sur les allées libres.

RÉSERVATION DE GROUPE

Pour les groupes de 12 personnes et plus, entre 12 h 45 et 21h. Possibilité d'adapter les horaires de groupe sur réservation.

Tarif : 12 \$ / résidants pour 3 parties
14,25 \$ / non résidants pour 3 parties

Service de traiteur sur place disponible sur réservation.
Réservez votre place auprès de Richard Boulanger au 819 583-0672, poste 2320 ou cellulaire 819 583-7044






















































Inscrivez-vous aux activités du CSM jusqu'au 28 déc. 2012
du lundi au jeudi de 13 h à 20 h et du vendredi au dimanche de 10 h à 17 h



819 583-0630

Horaire des activités libres durant la période des fêtes

HEURES	24 DÉCEMBRE	25 DÉCEMBRE	26 DÉCEMBRE	27 DÉCEMBRE	28 DÉCEMBRE	29 DÉCEMBRE	30 DÉCEMBRE
10 h à 11 h 45	 HOCKEY FAMILIAL	F	 HOCKEY FAMILIAL	 HOCKEY ADULTES	 HOCKEY FAMILIAL		
10 h à 12 h	 BADMINTION LIBRE	E	 BADMINTION LIBRE	 BADMINTION LIBRE	 BADMINTION LIBRE	 BADMINTION LIBRE	 PATIN LIBRE
12 h à 16 h	 BAIN LIBRE FAMILIAL	R	 BAIN LIBRE FAMILIAL	 BAIN LIBRE FAMILIAL	 BAIN LIBRE FAMILIAL	 BAIN LIBRE FAMILIAL	 BAIN LIBRE FAMILIAL
13 h à 15 h	 PATIN LIBRE <small>(Moniteur pour initiation au patin disponible)</small>	M	 PATIN LIBRE <small>(Moniteur pour initiation au patin disponible)</small>	 PATIN LIBRE <small>(Moniteur pour initiation au patin disponible)</small>	 PATIN LIBRE		 BASKETBALL ANIMÉ
13 h à 15 h	 SOCCER ANIMÉ	É	 BASKETBALL ANIMÉ	 SOCCER ANIMÉ	 SOCCER ANIMÉ	 SOCCER ANIMÉ	
16 h 30 à 18 h		!	 ENTRAÎNEMENT DIRIGÉ EN LONGUEUR	 ENTRAÎNEMENT DIRIGÉ EN LONGUEUR	 ENTRAÎNEMENT DIRIGÉ EN LONGUEUR		

HEURES	31 DÉCEMBRE	1 JANVIER	2 JANVIER	3 JANVIER	4 JANVIER
10 h à 11 h 45	 HOCKEY FAMILIAL	F	 HOCKEY FAMILIAL	 HOCKEY ADULTES	 HOCKEY FAMILIAL
10 h à 12 :00	 BADMINTION LIBRE	E	 BADMINTION LIBRE	 BADMINTION LIBRE	 BADMINTION LIBRE
12 h à 16 h	 BAIN LIBRE FAMILIAL	R	 BAIN LIBRE FAMILIAL	 BAIN LIBRE FAMILIAL	 BAIN LIBRE FAMILIAL
13 h à 15 h	 PATIN LIBRE	M	 PATIN LIBRE	 PATIN LIBRE	 PATIN LIBRE
13 h à 15 h	 SOCCER ANIMÉ	É	 BASKETBALL ANIMÉ	 SOCCER ANIMÉ	 SOCCER ANIMÉ
16 h 30 à 18 h		!	 ENTRAÎNEMENT DIRIGÉ EN LONGUEUR	 ENTRAÎNEMENT DIRIGÉ EN LONGUEUR	 ENTRAÎNEMENT DIRIGÉ EN LONGUEUR



HORAIRE DES FÊTES BAIE-DES-SABLES

(si les conditions le permettent)



Ouvert du 22 décembre au 7 janvier et fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Ski alpin et planche à neige > 11 h à 16 h tous les jours et le vendredi soir de 18 h à 22 h

Glissade sur tube > Tous les jours de 11 h à 16 h

Ski de fond et raquette > Tous les jours de 9 h à 16 h

ÉCOLE D'INITIATION AU SKI DE FOND « JACK RABBIT »

Le programme Jack-Rabbit propose d'initier les jeunes à la pratique du ski de fond, par des activités et des jeux : orientation en forêt, compétitions amicales, parcours de biathlon, etc. Les plus âgés apprendront les rudiments du pas de patin qui permet de filer à vive allure dans les sentiers.

Cette activité s'adresse à tous les enfants de niveau primaire.

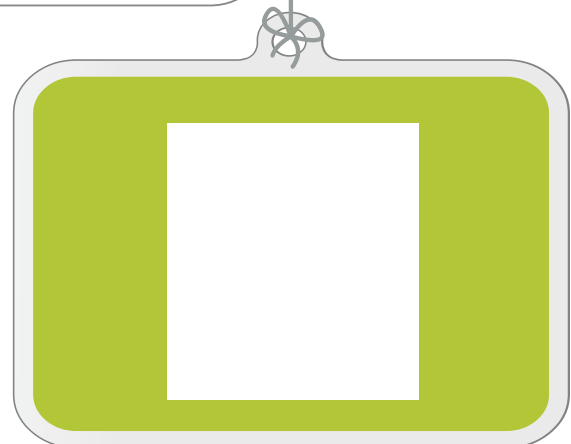
Les enfants de maternelle et de 1^{ère} année doivent être accompagnés d'un adulte.

Inscription > 5 janvier 2013, de 10 h à midi, restaurant Le Voilier de la Baie-des-Sables.

Coût > 30 \$ pour un premier enfant et 20 \$ pour tout enfant suppl. d'une même famille.

Durée > du 12 janvier au 25 février, de 10 h à midi, à la Baie-des-Sables.

Les participants à Jack-Rabbit ou au biathlon peuvent louer un équipement complet pour 30 \$. La location se fait au moment de l'inscription, le 5 janvier.



ON BDS

les conditions
es d'ouverture
ation d'activités
consultez notre
u :
ssables.com
583-3965

SKI ALPIN ET A NEIGE

on la disponibilité des moniteurs)
\$ \$ pour 1 h 30 (25 \$ par pers. add.)

FÊTES LE VOILIER

ermé le 25 déc. et le 1^{er} janvier.
vendredi ouvert jusqu'à 22 h.

os célébrations de fêtes?
roit tout désigné! Menu à la
ez-vous dès maintenant au
968



FÊTE DES NEIGES

Activité **GRATUITE** pour tous les résidents de **LAC-MÉGANTIC***



COMMISSION
D'ORIENTATION
FAMILIALE

**Les grands-parents,
venez vous amuser
avec vos enfants et
vos petits-enfants !**

27

janvier 2013



**Glissade sur
tubes-ski alpin
raquette-ski de fond
mini ski-planche à neige
feu de camps-tipi-café
chocolat chaud et
plaisir...**



* Preuve de résidence requise
Carte d'identité, carte d'étudiant ou permis de conduire
Les comptes de taxes ne sont pas acceptés

SKI DE FOND ET RAQUETTE : AS-TU TON BILLET?

Saviez-vous que les sentiers de ski de fond et de raquettes sont entretenus sur une base quotidienne afin d'offrir aux utilisateurs des conditions inégalées?

Dans un souci d'équité, tous les utilisateurs des sentiers de ski de fond et de raquettes doivent avoir en leur possession leur billet de jour ou de saison, sous peine d'amendes et d'expulsion. La patrouille des sentiers se fera désormais sur une base régulière.

Pour se procurer des billets ou acheter une passe de saison, vous pouvez vous rendre à la billetterie située au sous-sol du restaurant Le Voilier à partir du 1^{er} décembre. Ouvert tous les jours de 9 h à 16 h.

Programmation Comité culturel

Exposition à la Gare patrimoniale



HARVEST BREED
 et Robert Bureau et ses tiroirs
 «Everything changes» leur plus récent album, encensé par la critique et qui fait le bonheur de leurs fans.
 Coût : 28\$ (étudiant : 15\$)
 Le vendredi 18 janvier à 20 h

MAGASIN COOP ST-SAMUEL



Ingrid ST-PIERRE
 Ma petite mam'zelle de chemin
 Un style bien à elle, maniant une poésie imagée tantôt humoristique, tantôt simple et épurée. Coût : 25\$ (étudiant : 15\$)
 Le vendredi 1^{er} février à 20 h

LES ENTRÉES EN SCÈNE LOTI-QUÉBEC



Philippe LAPRISE
 Peut maintenant mourir
 Avec humour en nous offrant sa première prestation scénique. Philippe fait mouche et fait crouler de rire le public qui en redemande. Coût : 33\$ (étudiant : 15\$)
 Le vendredi 15 février à 20 h

TAFISA

SCÈNE INDUSTRIELLE



Variations ÉNIGMATIQUES
 d'Éric-Emmanuel Schmitt
 Une comédie policière à la hauteur du tandem qui nous avait offert le dîner de cons. Coût : 32\$ (étudiant : 15\$)
 Le vendredi 22 février à 20 h

Desjardins Centre des Marchés Estrie



Trois regards
 exposition présentée
 du 29 novembre 2012
 au 25 janvier 2013

à la Salle Monique Dumaine-Bourque
 de la Gare patrimoniale de Lac-Mégantic



Gaston Quirion, photographe



Lise Blais Quirion



Suzanne Blais, photographe

Appel à tous! Un nouveau nom pour le Bulletin municipal

Le Bulletin fait peau neuve. Pour ajouter à l'image renouvelée de cette édition, un nouveau nom est recherché pour le bulletin municipal de Lac-Mégantic.

En effet, les citoyens de Lac-Mégantic sont invités à soumettre leurs suggestions afin de trouver un nouveau nom au Bulletin qui sera dévoilé dans l'édition de mars prochain. Faites vite! Nous recueillerons vos suggestions jusqu'au 31 janvier 2013.

Pour soumettre vos propositions, communiquez avec Isabelle Gagnon, responsable des communications par téléphone au **819 583-2394 poste 2261** ou par courriel à **communications@ville.lac-megantic.qc.ca**



Le livre Humania, produit à l'occasion du 125^e de Lac-Mégantic, est maintenant disponible au coût de 21 \$ taxe incluse au bureau de l'hôtel de ville.

À l'achat du livre, obtenez le calendrier et l'épinglette commémorative du 125^e de la Ville de Lac-Mégantic.

MES BACS DANS MA COUR !

Afin de faciliter le travail de déblaiement de la neige cet hiver, souvenez-vous de toujours positionner vos bacs dans votre cour, plutôt que dans la rue ou sur les trottoirs. Lorsque votre rue comporte une bande de verdure entre le trottoir et la rue, vos bacs peuvent être placés sur cette bande, mais ne doivent pas gêner les opérations de déneigement. Ainsi, vous contribuerez à accélérer le travail de nettoyage et vous vous assurerez que la neige soit dégagée devant votre entrée!



1^{er} NOV.
AU
15 AVRIL

STATIONNEMENT DE NUIT

Nous vous rappelons qu'il est défendu de stationner entre minuit et 7 h dans les rues de la ville et les stationnements municipaux.



À surveiller:
Le tout nouveau site Internet de la Ville sera en ligne en février prochain...



DÉPÔT DE LA NEIGE

La saison hivernale étant à nos portes, souvenez-vous qu'il est interdit de déposer de la neige dans les rues, dans les fossés ou sur les bornes-fontaines dans vos opérations de déneigement. Il en va de l'intérêt de tous, car de telles pratiques engendrent des coûts considérables pour la Ville et pour l'ensemble des contribuables!

Fleurons du Québec

C'est avec une grande fierté que la Ville de Lac-Mégantic a reçu l'attestation d'un 4^e Fleuron, pour une troisième édition, à la classification horticole des Fleurons du Québec.

Les résultats obtenus sont le cumulatif des pointages attribués dans différents secteurs tels que le secteur municipal, résidentiel, communautaire, institutionnel, commercial et industriel. Les classificateurs des Fleurons, ont évalué également les initiatives communautaires et de développement durable. Ces secteurs ont d'ailleurs remporté la plus haute note au sein de la municipalité!



De gauche à droite : Richard Foley, directeur des services techniques, Ginette Laplante et Huguette Laplante, membres du comité Lac-Mégantic en fleurs, Colette Roy Laroche, mairesse, Gervaise Champagne, présidente du comité Lac-Mégantic en fleurs, Jean-Guy Bouffard, conseiller.

Nous sommes ravis que les efforts déployés par tous les intervenants du milieu, durant ces trois dernières années, aient été reconnus pour maintenir notre classification.

Je tiens à saluer le travail des employés municipaux et remercier la participation des citoyens et représentants des secteurs commerciaux et industriels qui ont grandement contribué à la progression de 61 points supplémentaires par rapport à la classification de 2009.

Dans le volet municipal, le rapport d'évaluation fait mention que le parc des Vétérans sur les berges du lac est magnifique. Dans le volet institutionnel, le classificateur a souligné l'aménagement de la façade du CSSS du Granit. Dans le secteur commercial, la qualité des aménagements des entreprises telles Unimat, la quincaillerie Ace ainsi que Tissus au Carré a été notée comme remarquable. Du côté industriel, les efforts des entreprises telles que Tafisa, Turmel et Bestar ont été remarquables.

Gagnants du concours « Lac-Mégantic en fleurs »

Catégorie : Maisons privées

- 1^{er} prix : Mme Josée Bolduc et M. Richard Custeau
- 2^e prix : Mme Geneviève Parent et M. Renald Gosselin
- 3^e prix : Mme Nathalie Goupil et M. Serge Veilleux

Catégorie : Boîtes à fleurs

- 1^{er} prix : Mme Carole Grenier et M. Gilles Turgeon
- 2^e prix : Mme Lise Nadeau
- 3^e prix : Mme Josiane et M. Nil Lafontaine

Catégorie : Nouvel aménagement

- 1^{er} prix : Mme Manon Bouchard, Mme Édith Langlois et M. Daniel Hervieux
- 2^e prix : Mme Laurette Mercier
- 3^e prix : Mme Gina Dubé et M. Roger Tremblay

Catégorie : Cours arrières

- 1^{er} prix : Mme Francine Rancourt et M. Gérard Marchand
- 2^e prix : Mme Claire Ouellette et M. Michel Brochu
- 3^e prix : Mme Rose-Anne Cliche

Catégorie : Commerces

- 1^{er} prix : L'Écho de Frontenac
 - 2^e prix : Passion Chocolat
 - 3^e prix : Capelli, le lounge coiffure
- Mme Sylvie Mercier et M. Pierre Letarte, grands gagnants 2012 recevant une girouette, gracieuseté d'Aménagement François Lessard.



De gauche à droite : Gervaise Champagne, présidente du comité Lac-Mégantic en fleurs, Suzanne Sirois, membre du comité, Pierre Letarte et Suzanne Sirois, gagnants 2012, François Lessard, paysagiste, Normand Robert, directeur du comité.



Horaire de la bibliothèque

24 - 25 - 26 décembre: fermé
 27 décembre: ouvert de 10h à 20h
 28 décembre: ouvert de 13 h 30 à 20h
 29 décembre: ouvert de 10h à 17h
 31 décembre: fermé
 1- 2 janvier: fermé
 3 janvier: ouvert de 10h à 20h
 4 janvier: ouvert de 13 h 30 à 20h
 5 janvier: 10h à 17h

Nouveaux résidents à Lac-Mégantic

En septembre dernier, la Ville de Lac-Mégantic et la Commission d'orientation familiale, recevaient les nouvelles familles méganticoises ayant emménagé entre le 1^{er} juin 2011 et le 31 mai 2012. En tout, c'est près d'une trentaine de nouveaux résidents qui ont participé à cet événement organisé par la Ville depuis 2006.



L'Association

L'Érable et le Chêne

L'Association l'Érable et le Chêne résulte du jumelage de la Ville de Lac-Mégantic à celle de Dourdan en France. Cette association permet de faire de belles rencontres et de mieux connaître nos amis français chez qui nous sommes hébergés durant la semaine de l'échange.

En septembre dernier, nous sommes allés à la découverte de la France du Moyen-âge et de la Renaissance. Visite guidée de Dourdan, son château, son musée, son marché public en terminant par une soirée québécoise au Pitchtime. Quelle belle semaine au programme! Musée du Louvre, Paris l'incontournable, Montmartre, une visite guidée d'Étampes, ville appartenant au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, le Clos Lucé où les inventions du visionnaire Léonard de Vinci sont exposées et repas dans une cave troglodyte, dégustation de vin à la cave de Plou, le Château de Chenonceau, Provins, ville médiévale reconnue par l'Unesco en 2001 et pour terminer en beauté, visite des jardins et du château Vaux-le-Vicomte entièrement éclairés aux chandelles et feu d'artifice.



Photo prise à la croix des Changes ou croix aux Édits, fin du XIII^e siècle à Provins, France

Cet échange culturel et amical nous a permis de connaître un autre coin de France où il y a encore tant à découvrir. En 2013, ce sera à notre tour d'accueillir les Dourdanais et nous sommes déjà à concocter quelque chose de vraiment spécial. Un souper annuel, en janvier, nous permet de resserrer nos liens et c'est aussi un temps privilégié pour faire de nouvelles connaissances. Si vous voulez vous joindre à nous et vivre une expérience enrichissante, ce sera un grand plaisir de vous accueillir comme nouveau membre.

Viola Lefebvre,
secrétaire

La vente de pommes du Club des Pompiers, une réussite annuelle

La vingt-quatrième vente de pommes du Club des Pompiers région Lac-Mégantic s'est tenue le samedi 15 septembre, et s'est à nouveau soldée par une grande générosité de la population.

« Nous remercions sincèrement tous les automobilistes et les généreux donateurs qui ont permis une récolte de 3125 \$ »

Nous soulignons la précieuse collaboration de Robert Transport pour la manutention des bennes de pommes et du Verger Bel Horizon de Rougemont.



Profits de la vente des biscuits Sourire Tim Hortons: 4976\$

La campagne annuelle des biscuits Sourire de Tim Hortons tenue dans la semaine du 16 au 23 septembre s'est soldée avec des ventes de 4976 biscuits. Cette année, le Club des Pompiers région Lac-Mégantic, bénéficiaire de la campagne, organisait l'activité en collaboration avec le restaurant Tims Hortons et la radio CJIT-FM.

Le Tim Hortons partage ses sourires en versant 4976\$ au Club des pompiers. L'objectif de 4000 biscuits Sourire est ainsi largement dépassé. L'appui inconditionnel et la grande participation des institutions, des entreprises, des organismes et de la population locale et régionale ont amené ce succès.

Le 4976\$ remis au Club des Pompiers par le restaurant Tim Hortons sera affecté à l'achat d'un bateau de sauvetage nautique.



Prudence avec vos chandelles...



Gardez toujours un œil sur vos chandelles. Utilisez des portes-chandelles à base large, fabriquées dans un produit ininflammable et résistant à la chaleur (métal ou verre) placée dans un contenant assez grand pour recueillir la cire fondue. N'utilisez pas de chandelles ayant des garnitures inflammables comme des spirales de papier et papier aluminium. Taillez les mèches trop longues pour éviter que la flamme ne monte trop haut. Surveillez enfants et animaux domestiques !

L'entreposage des cendres



Il ne faut jamais entreposer les cendres du foyer ou du poêle à bois dans une boîte de carton. Les cendres peuvent rester actives durant plus de 72 heures et parfois 7 jours. Placez-les dans un contenant métallique, jamais près de la maison ou du cabanon.

Fondues du temps des fêtes

Saviez-vous qu'il ne faut jamais remplir le réservoir d'alcool du poêle à fondue lorsqu'il est chaud. Vous devez le refroidir parfaitement avant de le remplir de nouveau. Toutefois, il est conseillé de vous munir d'un réservoir supplémentaire. C'est une action préventive qui ne coûte pas cher !





L'organisme Intro-Travail et Carrefour Jeunesse Emploi du Granit, en collaboration avec différents partenaires, ont lancé officiellement cet automne, le projet Plogg région de Mégantic. Ce projet vise essentiellement à rassembler les gens ayant les mêmes intérêts afin qu'ils développent ou élargissent leur réseau de contacts, faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans notre région et favoriser l'activité et l'économie locale. Il vise également à informer les citoyens sur les activités qui se déroulent dans la région de Mégantic par le biais d'une plate-forme Internet www.plogg.ca.

Il permet aussi aux gens d'entrer en relation en partageant leurs intérêts communs et leurs passions. À cet égard et afin de dynamiser la région, des activités seront organisées tout au long de la prochaine année dans les différentes municipalités de la MRC du Granit.

Toute la population est invitée à faire la promotion de ce projet mobilisateur, à participer aux différentes activités et à contribuer avec nous à rendre le site Internet vivant.



À l'occasion du temps des Fêtes, nos pensées se tournent avec reconnaissance vers ceux et celles qui rendent possible notre succès. Le temps des Fêtes nous donne une fois de plus l'occasion de vous dire Merci!

Depuis le 1^{er} septembre 2010, nous avons plus de 300 nouvelles inscriptions pour la Ville de Lac-Mégantic seulement. Nous avons effectué plus de 22 054 déplacements et avons fait plus de 234 368 km.

Nos vœux les plus chaleureux, santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2013

Pneus d'hiver : La SQ aux aguets

Avec la saison hivernale qui débute, la neige et la glace feront bientôt partie du quotidien des automobilistes. La Sûreté du Québec rappelle que tous les véhicules de promenade immatriculés au Québec doivent être équipés de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale à compter du 15 décembre.

Cette année encore, la SQ sera aux aguets afin de s'assurer que les véhicules sont conformes à la réglementation qui rend obligatoire les pneus conçus pour la conduite hivernale pour la période du 15 décembre au 15 mars. Les propriétaires de véhicules qui ne se conforment pas au règlement s'exposent à un constat d'infraction de 200 \$, plus les frais et la contribution.



Pour plus d'information sur l'utilisation de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale, consultez le www.saaq.gouv.qc.ca/prevention/pneus_hiver

Dons à deux organismes locaux aux services de la jeunesse



Du 16 au 19 août dernier se tenait au Complexe Baie-des-Sable, la 25^e édition de la Rencontre Plein Air de l'Association des Agents de Protection de la Faune de l'Estrie, de Montréal et de la

Montérégie. Durant la durée de leur séjour, une centaine d'agents de la faune accompagnés de leurs familles ont visité la région de Mégantic. En guise de remerciements à la Ville hôte et afin de laisser un souvenir de leur passage, l'organisation a choisi de remettre une part des gains de ses activités à deux organismes locaux au service de la jeunesse. Ainsi, le Club Granigym et la Commission des Sports et Loisirs de Lac-Mégantic ont reçu un chèque d'une somme de 1000 \$ chacun des mains des organisateurs messieurs Sylvain Milette et Claude Henry, coprésidents de la Rencontre Plein Air 2012.

Procédure pour une REQUÊTE À LA VILLE

Pour les citoyens qui auraient des requêtes à formuler à la Ville de Lac-Mégantic, que ce soit une demande d'information, d'autorisation, d'intervention, la signification d'un problème ou faire tout simplement une suggestion.

LORSQU'IL Y A UNE VIE EN DANGER

Pour une ambulance, la police ou les pompiers.

COMPOSEZ LE 911

LORSQU'UNE INTERVENTION RAPIDE DES SERVICES MUNICIPAUX EST REQUISE

Exemples: refoulement d'égout, bris d'une conduite d'eau, affaissement important de la chaussée, situation pouvant s'aggraver si la Ville n'intervient pas rapidement, etc.

COMPOSEZ LE 819 583-2448, 24h/24

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE LA VILLE DURANT LES HEURES NORMALES DE BUREAU

Exemples: pour toute question, plainte ou commentaire, pour signaler une intervention pouvant être réalisée par les services municipaux le prochain jour ouvrable.

**COMPOSEZ LE 819 583-2441
ou info@ville.lac-megantic.qc.ca**

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE DIRECTEMENT LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Exemples: pour signaler une infraction à la réglementation municipale, pour signaler un chien qui aboie constamment, etc.

COMPOSEZ LE 310-4141

Consultez le site Internet de la Ville au:
www.ville.lac-megantic.qc.ca

La Nouvelle municipale de Lac-Mégantic est publiée par la Ville de Lac-Mégantic.

Ce bulletin est édité par le service des communications de la Ville de Lac-Mégantic, imprimé à Lac-Mégantic et distribué à tous les citoyens résidents de Lac-Mégantic par la Société canadienne des Postes.

L'emploi du masculin a pour but seulement de faciliter la lecture du texte.

Impression: Multicopie 819 583-1775

Tirage: 3425 exemplaires

Dépôt légal: Bibliothèque et archives nationales du Québec

Bibliothèque et archives Canada

ISBN / ISSN 1180-2677

Comment joindre les SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE

Ambulance, police ou pompier 911

REQUÊTES

Problèmes, informations ou suggestions 819 583-2448

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mairie, direction générale, évaluation, greffe, services techniques, trésorerie, urbanisme 819 583-2441

permis et inspections 819 583-2441

Cour municipale 819 583-2815

Office municipal d'habitation 819 582-7390

ENVIRONNEMENT

Collecte des ordures et matières recyclables

Requêtes 819 583-2448

Demandes de services 819 583-2466

Administration usine d'épuration 819 583-2466

Écocentre 819 583-5188

LOISIRS

Baie-des-Sables

Camping - Base plein air 819 583-3965

Restaurant Le Voilier 819 583-3968

Ski alpin - Ski de fond 819 583-3969

Bibliothèque municipale 819 583-0876

Centre sportif Mégantic

Administration, informations, locations 819 583-0630

Hockey mineur 819 583-0630 poste 2304

Lames argentées 819 583-0630 poste 2305

Club de hockey Le Turmel 819 583-0630 poste 2312

Granigym 819 583-0630 poste 2319

Salle de quilles 819 583-0630 poste 2320

MARINA

Administration 819 583-2441

Service de poste à essence (été) 819 583-5085

O.T.J. (Organisation des terrains de jeux)

Camp de jour 819 583-3761

Baseball mineur 819 583-0028

PATINOIRES EXTÉRIEURES

École Notre-Dame-de-Fatima 819 583-3970

École Sacré-Coeur 819 583-5220

SÉCURITÉ INCENDIE

Urgence seulement 911

Administration 819 583-1303

Requêtes 819 583-2448

SÛRETÉ DU QUÉBEC

24h/24, sans frais 310-4141

Poste de Lac-Mégantic 819 583-1710

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Trans-Autonomie 819 583-2443

Requêtes 819 583-2448

TRAVAUX PUBLICS

Administration 819 583-2443

Requêtes 819 583-2448



Lac-Mégantic

Ville de Lac-Mégantic, 5527, rue Frontenac, bur. 200, Lac-Mégantic, QC G6B 1H6

819 583-2441 Télécopieur: 819 583-5920

www.ville.lac-megantic.qc.ca

info@ville.lac-megantic.qc.ca